

Fécondité et contraception en Alsace aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles

Marie-Noëlle DENIS

Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, l'Alsace a un système démographique spécifique qui s'apparente plus aux pays germaniques qu'à la moyenne française avec, en particulier, une fécondité qui tarde à régresser et un pourcentage important de naissances illégitimes et de conceptions pré-nuptiales.

Elle se distingue aussi, depuis les traités de Westphalie (1648), par la cohabitation de deux communautés religieuses : les Catholiques dans les petites villes et sur les territoires de l'évêché de Strasbourg et de l'abbaye de Murbach, les Protestants luthériens dans les deux grandes agglomérations de Strasbourg et Mulhouse et dans le nord de la province (comté de Hanau-Lichtenberg). L'extrême sud-est calviniste.

Si l'on considère qu'en ce qui concerne le contrôle des naissances et la baisse de la fécondité, les éléments économiques ne sont pas les seuls en cause, surtout dans une région de transmission patrimoniale à un seul des enfants, mais qu'interviennent aussi des données culturelles, une comparaison entre Catholiques et Protestants devrait permettre de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse, d'autant plus qu'il s'agit en Alsace de deux communautés en conflit permanent depuis l'annexion de la province par Louis XIV¹⁹.

Les communes étudiées l'ont été par la méthode Henry de reconstitution des familles. Il s'agit, pour ma part, du village luthérien de Bosselshausen, situé au nord de l'Alsace, dans le pays de Hanau, et observé de 1737 à 1837, et de trois villages catholiques retenus, entre autres, par Kevin MC Quillan de 1750 à 1870 : Avolsheim, village viticole à l'ouest de Strasbourg, Mussig, dans une région peu fertile de la vallée du Rhin et Husseren, agglomération industrielle vouée au textile en amont d'une vallée vosgienne du sud de l'Alsace. Nous ferons aussi appel accessoirement, à titre de comparaison, à des données recueillies à l'ouest de la France, à Crulai (1674-1742) et à Tourouvre-au-Perche (1715-1765), pour des périodes quelque peu différentes.

¹⁹ Tout en respectant la liberté d'exercer leur religion, garantie par les traités de Westphalie, la royauté soumettait les Protestants à toute une série de mesures vexatoires (baptême catholique pour les enfants illégitimes, mariages mixtes interdits, simultanément dans les lieux de culte...).

1. La fécondité en chiffres

1.1. Taux de fécondité légitime par groupes d'âges

D'une part, l'étude du nombre moyen d'enfants nés en 5 ans de vie conjugale, par groupes quinquennaux d'âges des femmes, peut donner une première réponse. Le taux de fécondité à Bosselshausen de 1737 à 1837 se révèle en effet plus faible que dans les trois paroisses catholiques étudiées, et ce dès la classe d'âges 25-29 ans (tableau 1, graphique 1).

D'autre part, la courbe représentative de la fécondité luthérienne apparaît nettement concave dès cette classe d'âges, alors que la courbe des paroisses catholiques présente un profil convexe. On peut donc conclure à une baisse de la fécondité des Luthériennes dès les premières classes d'âges (25-29 ans) qui correspondrait à un comportement malthusien. Ce comportement paraît s'accroître entre 1737-1789 et 1790-1837 (tableau 2, graphique 2), alors que les trois paroisses catholiques n'évoluent pratiquement pas entre 1750-1789 et 1790-1835 (tableau 2, graphique 2).

1.2. Influence de l'âge au mariage

Si nous retenons la possibilité d'un comportement malthusien à Bosselshausen, une étude de la fécondité selon l'âge au mariage de la femme devrait nous permettre de préciser cette hypothèse (tableau 3). On constate effectivement que, jusqu'à 40 ans, à âge égal, la fécondité est plus faible quand le mariage a été plus précoce.

1.3. Naissances en 5 ans de vie conjugale

Ce comportement restrictif doit se traduire par une diminution avec l'âge du nombre d'enfants nés en 5 ans de vie conjugale. À Bosselshausen, la majorité des femmes de 20-24 ans a plus de 2 enfants en 5 ans de vie conjugale, puis la proportion des femmes sans enfant augmente avec l'âge. On observe néanmoins un prolongement de la vie féconde jusqu'à un âge avancé : 10 % des femmes ont encore des enfants à 45-49 ans. Mais, sauf aux groupes d'âges extrêmes, 20-24 ans et 45-49 ans, la moyenne des enfants nés en 5 ans de vie conjugale est inférieure à celle observée en milieu catholique, pour des périodes, il est vrai, quelque peu antérieures (tableau 4).

1.4. Infécondité définitive

En cas de limitation volontaire de la fécondité, on observe, au-delà des effets physiologiques de l'âge, que la proportion des femmes n'ayant pas d'enfant dans un groupe d'âges augmente avec l'âge. En effet, sauf à 45 ans, l'infécondité définitive est plus forte

parmi les Luthériennes de Bosselshausen que dans d'autres paroisses catholiques (tableau 5). On peut y voir un arrêt volontaire de la procréation. De même, l'âge moyen de la mère à la dernière naissance est à Bosselshausen de 38,46 ans et, dans les paroisses catholiques, de 40,90 ans.

2. Les pratiques contraceptives et leurs résultats

En fait, « une société qui veut vraiment limiter sa fécondité en trouve les moyens » (Jean-Louis Flandrin, *Le Sexe et l'Occident : évolution des attitudes et des comportements*, Seuil, Paris, 1986, p. 11).

2.1. Recul de l'âge au mariage

En l'absence de moyens mécaniques ou physiologiques plus sophistiqués, le recul de l'âge au mariage peut être efficace²⁰. Ce n'est pas la méthode employée dans notre paroisse luthérienne puisque l'âge au mariage y est plus précoce que dans les paroisses catholiques, aussi bien pour les garçons que pour les filles, et qu'il n'a pas évolué de 1737-1789 à 1790-1837 (tableau 6).

2.2. Prolongement de l'allaitement

Une autre méthode consiste à prolonger la durée de l'allaitement qui, s'accompagnant à la fois d'aménorrhée et d'interdits sexuels, se traduit par un allongement des intervalles entre naissances. Si l'on élimine de nos calculs les conceptions pré-nuptiales²¹, particulièrement nombreuses dans une société qui tolère les rapports sexuels entre les futurs époux après les fiançailles, l'intervalle entre le mariage et la première naissance à Bosselshausen est de 15,46 mois. 52 % des naissances ont lieu avant le premier anniversaire du mariage, avec un maximum à 10 mois, reflétant une fécondité naturelle élevée. Pour les trois paroisses catholiques, 47,7 % des naissances ont lieu avant le premier anniversaire et l'intervalle moyen est de 13,19 mois pour les femmes mariées entre 20 et 29 ans, écarts l'un et l'autre plus courts qu'à Crulai et à Tourouvre-au-Perche.

Ensuite, à Bosselshausen, 4 % seulement des deuxièmes accouchements ont lieu moins d'un an après les premiers, 68 % des intervalles entre la première et la deuxième naissance sont de 2 ans et plus, et cette deuxième naissance a lieu en moyenne 23,8 mois après la première, ce qui correspond à un délai d'allaitement de 15 mois. Les intervalles

²⁰ C'est à vrai dire sans compter avec les conceptions pré-nuptiales qui peuvent avancer par nécessité l'âge au mariage.

²¹ Elles représentent 17,8 % des premières naissances chez les Luthériens de Bosselshausen et 13,9 % chez les Catholiques.

successifs entre les naissances varient peu entre Catholiques et Luthériens (tableau 7), révélant une légère infécondité augmentant avec l'âge de la mère et un comportement contraceptif lié à l'allaitement en faveur des Catholiques. On en veut pour preuve le fait que, en cas de décès d'un enfant en bas âge, la conception du suivant en est accélérée (tableau 8).

2.3. Nombre d'enfants par famille

Néanmoins, malgré une fécondité encore peu contrôlable, le nombre d'enfants par famille n'est pas excessif du fait de la courte durée des unions et d'une mortalité infantile et juvénile importante. On observe en effet 4,6 enfants par famille, pour les familles achevées, fondées et dénouées à Bosselshausen. C'est un peu plus qu'à Crulai (4,02) et à Tourouvre (4,09). On atteint 5,45 enfants par famille complète, où la femme a accompli toute sa vie féconde en état de mariage. La courte durée du mariage explique, pour chacune d'entre elles, un nombre relativement restreint d'enfants. Pour les familles complètes, la durée du mariage à la dernière naissance est de 12,76 années (19,14 pour les femmes mariées entre 15 et 19 ans à 8,8 pour celles mariées entre 30 et 34 ans). Compte tenu de la mortalité élevée des enfants, il y a à Bosselshausen 679 enfants survivants à 10 ans pour 1 000 naissances contre 672 dans les paroisses catholiques, ce qui fait que la descendance finale utile d'une famille n'excède pas 3,7 enfants.

Conclusion

Notre étude a fait apparaître une influence notable de la religion sur l'évolution de la fécondité. Chez les Luthériens, nous avons observé une amorce de contrôle des naissances qui se manifeste par une diminution de la fécondité avec la progression de l'âge de la mère et le recul de l'âge au mariage. Celle-ci n'est pas due uniquement à des comportements traditionnels, les Protestants ne pratiquant pas un mariage plus tardif ou un allaitement plus prolongé que les Catholiques, mais à d'autres méthodes sans doute plus efficaces. Ces différences d'attitudes peuvent être attribuées, pour les Catholiques, à une certaine soumission à la volonté divine sous l'influence de la Contre-Réforme, à l'emprise de la hiérarchie religieuse qui contrôle les mœurs sexuelles par la confession. Au contraire, les Luthériens apparaissent plus libres, plus instruits, plus ouverts au rationalisme de l'esprit des Lumières d'où émerge une nouvelle conscience de la vie, de la famille et des rapports au sein du couple. Et, comme l'a montré ensuite Kevin MC Quillan, cette différence s'est confirmée dans le deuxième tiers du XIX^{ème} siècle.

TABLEAUX

**TABLEAU 1 - TAUX DE FECONDITE LEGITIME PAR GROUPE D'AGES A BOSSELSHAUSEN
(1737-1837)**

	Âge de la femme					
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Bosselshausen (1737-1837)	0,510	0,327	0,319	0,257	0,102	0,020
3 paroisses catholiques (1750-1835)	0,487	0,466	0,398	0,325	0,181	0,016

**TABLEAU 2 - TAUX DE FECONDITE LEGITIME PAR GROUPE D'AGES A BOSSELSHAUSEN
(1737-1837)**

	Âge de la femme					
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Bosselshausen 1737-1789	0,506	0,319	0,332	0,303	0,100	0,021
Bosselshausen 1790-1837	0,512	0,336	0,301	0,177	0,104	0,020
3 paroisses catholiques 1750-1789	0,461	0,475	0,392	0,343	0,201	0,014
3 paroisses catholiques 1790-1835	0,501	0,462	0,402	0,316	0,172	0,017

**TABLEAU 3 - TAUX DE FECONDITE PAR GROUPE D'AGES SELON L'AGE AU MARIAGE DE LA
FEMME. BOSSELSHAUSEN. MARIAGES DE 1737 A 1837**

Groupes d'âges	Femmes mariées de 20 à 24 ans	Femmes mariées de 25 à 29 ans	Femmes mariées de 30 à 34 ans
20-24	0,500		
25-29	0,294	0,407	
30-34	0,272	0,382	0,400
35-39	0,211	0,205	0,411
40-44	0,112	0,016	0,120
45-49	0,000	0,000	0,000

**TABLEAU 4 - NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES EN 5 ANS DE VIE CONJUGALE PAR GROUPE
D'AGES**

	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Bosselshausen, 1737-1837	2,31	1,68	1,52	1,15	0,50	0,10
Crulai, 1674-1742	2,33	2,19	1,62	1,49	0,40	0,08
Tourouvre, 1715-1765	2,22	1,99	1,93	1,42	0,72	0,06

TABLEAU 5 - POURCENTAGE DE FEMMES DEFINITIVEMENT INFECONDES

	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans
Bosselshausen, 1737-1837	0	3	13,6	31,7	66	90
Crulai, 1674-1742	0	2,5	11	20,5	54	97
Tourovre, 1665-1765	1,6	5,3	9,3	18,1	42,4	94,7

TABLEAU 6 - ÂGE MOYEN AU MARIAGE DES CELIBATAIRES

Bosselshausen	1737-1837	1737-1789	1790-1837
Garçons	25,2	25,0	25,3
Filles	23,2	23,3	22,9
3 paroisses catholiques	1750-1835	1750-1789	1790-1835
Garçons	27,4	27,5	27,4
Filles	25,4	25,4	25,5

TABLEAU 7 - INTERVALLES MOYENS SUCCESSIFS ENTRE LES NAISSANCES (EN MOIS)

	Mariage-1 ^{ère} naissance	1 ^{ère} -2 ^{ème} naissance	2 ^{ème} -3 ^{ème} naissance	3 ^{ème} -4 ^{ème} naissance	4 ^{ème} -5 ^{ème} naissance	Dernière
Bosselshausen, 1737-1837	13,2	23,8	24,4	25,7	26,8	41,8
3 villages catholiques, 1750-1860	14,3	23,7	25,9	27,2	27,5	39,5

**TABLEAU 8 - MORTALITE INFANTILE ET INTERVALLES ENTRE ACCOUCHEMENTS EN MOIS.
BOSSELSHAUSEN, 1737-1837**

Nombre d'enfants	Moyenne des intervalles normaux	Moyenne des intervalles après décès
3-5	37,33	25,44
6-7	30,64	17,00
8-9	29,69	15,63

**TABLEAU 9 - NOMBRE MOYEN D'ENFANTS SELON L'ÂGE AU MARIAGE. BOSSELSHAUSEN,
1737-1837**

	Âge au mariage			
	15-19	20-24	25-29	30-34
Nombre moyen d'enfants	8,7	5,2	3,5	4,4

GRAPHIQUES

FIGURE 1 - TAUX DE FECONDITE LEGITIME PAR GROUPE D'AGES A BOSSELSHAUSEN (1737-1837)

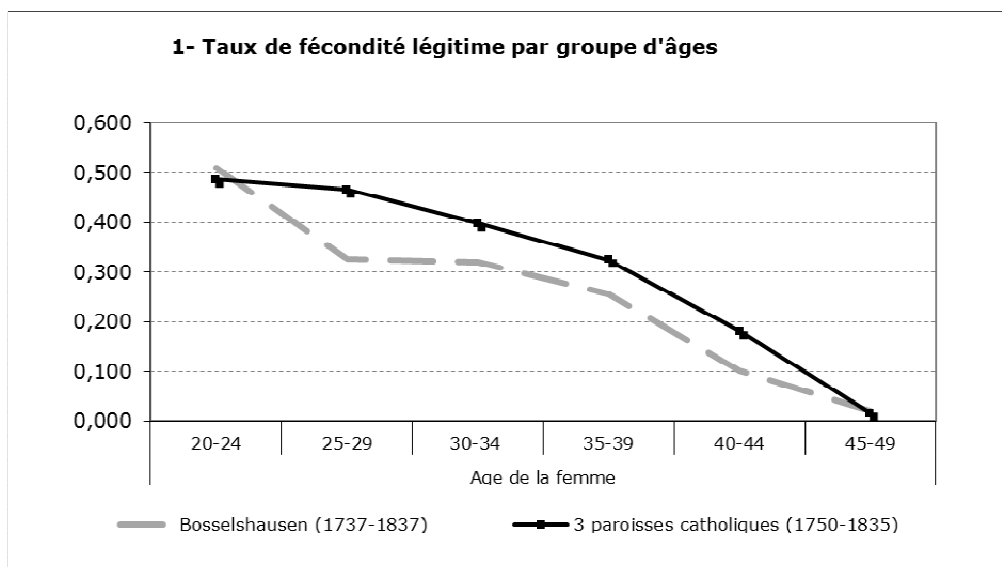
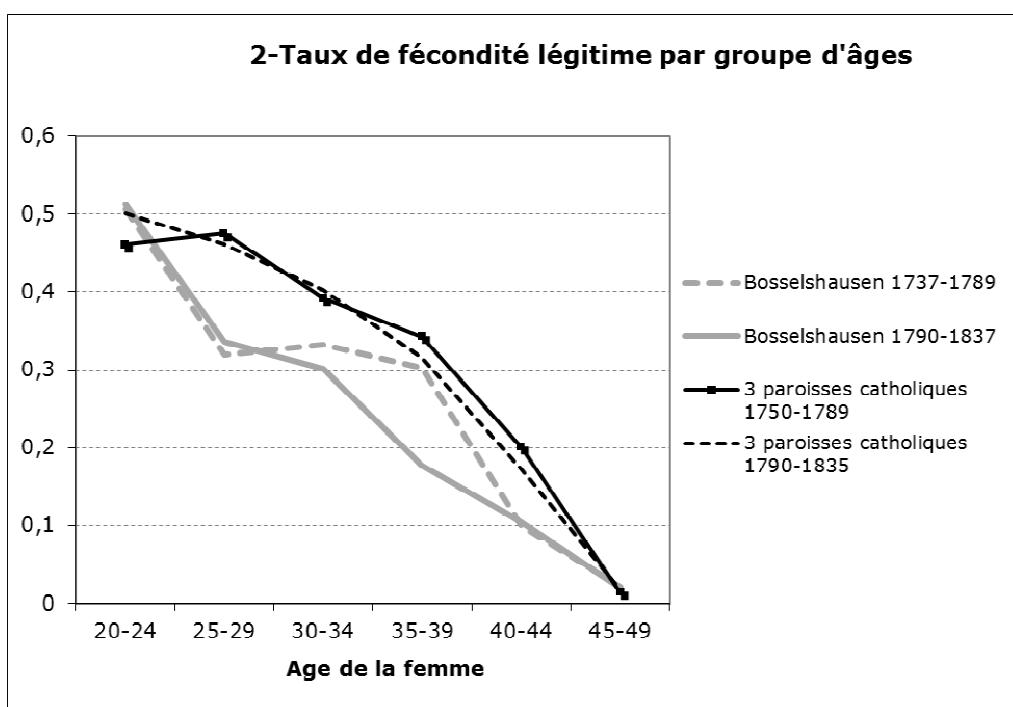


FIGURE 2 - TAUX DE FECONDITE LEGITIME PAR GROUPE D'AGES A BOSSELSHAUSEN (1737-1837)



BIBLIOGRAPHIE

BLAS A., « De la transmission héréditaire intégrale d'une propriété en Alsace », Strasbourg, thèse de droit, 1927.

BOEHLER J.-M., « Une société rurale en milieu rhénan : la paysannerie de la plaine d'Alsace (1648-1789), Strasbourg, Presses universitaires, 1994, 3 vol.

CHARBONNEAU H., « Tourouvre-au-Perche au XVII^{ème} et au XVIII^{ème} siècles. Étude de démographie historique », Paris, Ined-Puf, Travaux et documents, cahier n° 55, 1970.

DENIS M.-N., « La fécondité légitime à Bosselshausen de 1737 à 1837 », *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, n° spécial, 1977.

DENIS M.-N., « Fécondité et mortalité en Alsace entre le XVIII^{ème} et le XIX^{ème} siècle : vers une transition démographique », *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, n° 16, 1988-1989.

DENIS M.-N. et KISTER A., « Vivre et survivre en pays de Hanau (XVII-XIX^{èmes} siècles) », *Bulletin de la Société académique du Bas-Rhin*, t. CXV-CXVI, 1995-1996.

EYER F., « La propriété à Bosselshausen », *Bulletin de la Société archéologique de Saverne et de ses environs*, 1961, n° 4.

FLANDRIN J.-L., « Le sexe et l'Occident », Seuil, Paris, 1981.

FLEURY M. et HENRY L., « Nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien », Paris, Ined, 1965.

GAUTIER E. et HENRY L., « La population de Crulai, paroisse normande. Étude historique », Paris, Ined, Travaux et documents, cahier n° 33, 1970.

GÉLIS J., *L'arbre et le fruit. La naissance de l'Occident moderne, XVI^{ème}-XIX^{ème} siècles*, Paris, Fayard, 1984.

HENRY L., « Étude statistique de l'espacement des naissances », *Population*, 1951, n° 3.

HENRY L., « Fécondité des mariages. Nouvelles méthodes de mesure », Paris, Ined, Travaux et documents, cahier n° 16, 1953.

HENRY L., « La fécondité naturelle. Observation, théorie, résultats », *Population*, 1961, n° 4.

HOUDAILLE J., « La mortalité des enfants dans la France rurale », *Population*, n° 1, 1984.

JUILLARD E. et KESSLER Ph., « Catholiques et Protestants dans les campagnes alsaciennes », *Annales ESC*, n° 7, 1952.

LEINHARD M., *Foi et vie des Protestants d'Alsace*, Strasbourg, Oberlin, 1981.

MULLER Cl., « Wir haben selben Hergott : Luthériens et Catholiques en Alsace au XVIII^{ème} siècle », dans « Terre d'Alsace – chemins de l'Europe », Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2004.

PERRENOUD A., « Malthusianisme et protestantisme : un modèle démographique weberien », *Annales ESC*, n° 29, 1974.

QUILLAN Kevin MC, “Culture, Religion and Demography Behaviour, Catholics and Lutherians in Alsace 1750-1870”, Liverpool University Press, MC Gill Queen's u. Press, Montréal-Kingston-Londres-Ithaca, 1999.

VOGLER B., « Les campagnes protestantes : première approche », dans *Histoire de l'Alsace rurale*, dir. J.M. Boehler, D. Lerch, J. Vogt, Strasbourg, Istra, 1983.